

DOSSIER DE PRESSE

**Le Loiret s'engage
pour la planète**



Loiret
votre Département

Contact presse : Cassandre Germain
cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

- I. 1 000 arbres dans les collèges : une opération inédite**

- II. Bilan carbone du Loiret : résultats et engagements**

- III. Une œuvre végétale réalisée sur le parvis de l'Hôtel du Département**

INTRODUCTION

Eau, patrimoine naturel et paysager, biodiversité, mobilités douces, risques, énergie et climat, air et bruit, etc., le Département agit quotidiennement en faveur de la transition écologique et énergétique.

La collectivité mène depuis 10 ans de nombreuses actions locales, concrètes et quotidiennes qui sont le fruit des dynamiques collectives et transversales engagées (bilan carbone, plan climat-énergie, agenda 21, etc.).

La préservation de l'environnement continue d'imprégner les actions et politiques départementales.

De nombreuses initiatives et interventions s'inscrivent dans la volonté de préserver notre environnement. C'est le cas notamment avec le lancement de l'opération inédite **1 000 arbres dans les collèges**.

En parallèle, le Département a lancé la réalisation d'un diagnostic sur l'empreinte carbone de l'ensemble de son patrimoine et de ses compétences afin d'établir des engagements permettant de réduire l'émission de gaz à effet de serre.

En effet, dans le cadre des politiques visant à limiter l'ampleur du réchauffement climatique lié à l'augmentation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), l'Union Européenne s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions de GES 40 % d'ici à 2030 (par rapport à 1990).

I. 1 000 arbres dans les collèges : une opération inédite

Le Département du Loiret lance une opération inédite de plantation de 1 000 arbres dans les 57 collèges du territoire.

À travers ce projet, l'objectif est multiple :

- végétaliser les cours des établissements afin d'offrir un cadre plus agréable aux collégiens,
- lutter contre la canicule grâce aux espaces de fraîcheur et aux espaces d'ombre créés par les arbres,
- sensibiliser les collégiens à la biodiversité.

Les arbres seront plantés au sein des établissements selon leurs spécificités : dans les cours, dans les espaces verts existants, aux pourtours des collèges.

Une attention particulière sera portée au choix de l'essence des arbres. Ils viendront exclusivement du Loiret, et seront résistants aux effets du changement climatique.

La plantation de l'ensemble des arbres est prévue durant l'année scolaire 2020/2021. Les premières plantations seront faites à l'automne-hiver 2020.

Menée en concertation avec les principaux des collèges, cette opération pourra notamment faire l'objet de projets pédagogiques avec les collégiens, à l'image des projets qui ont été choisis lors du budget participatif qui s'est déroulé de janvier à avril de cette année.

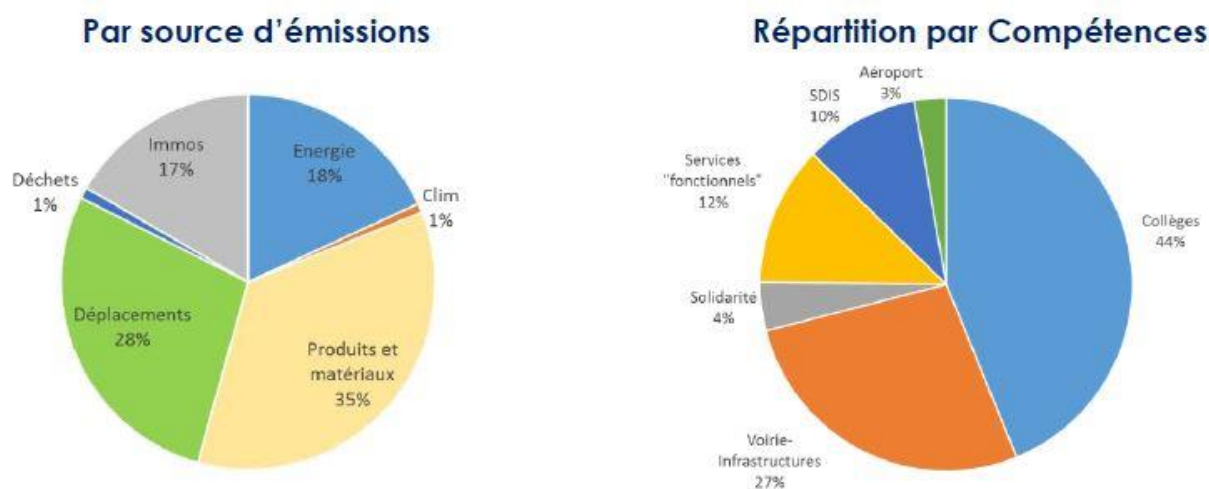
Elle s'inscrit dans le cadre du soutien apporté par le Département à la filière horticole, à travers lequel la collectivité a acheté 500 000 € de productions aux horticulteurs du Loiret.

II. Bilan carbone du Loiret : résultats et perspectives d'amélioration

Le Département du Loiret a engagé début 2020 un bilan GES (gaz à effet de serre) sur son patrimoine et ses compétences pour l'année 2019.

Cette démarche marque la volonté du Département de s'inscrire dans les ambitions affichées à l'échelle française et européenne, en ce qui concerne les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le bilan GES 2019 effectué établit le total des émissions de gaz à effet de serre du Département à 67 200 téqCO₂ (tonnes équivalent CO₂), soit l'équivalent de 8000 tours du monde en avion ou de l'émission de 10 000 français pendant 1 an.



Les principales contributions aux émissions de GES du Département sont :

- les consommations d'énergie des bâtiments : 18 % du total, principalement du gaz naturel.
- les achats de matériaux et de produits : 35 % du total, la plus grande partie étant les repas des collèges et les matériaux d'entretien de voirie et de travaux.
- les déplacements : 28 % du total, constitués principalement des trajets des collégiens et des trajets domicile-travail du personnel, et des déplacements des véhicules du Département.
- la fabrication, sur base annuelle, des bâtiments et matériels du Département : 17 % du total.

Les 2 principales compétences émettrices de GES sont :

- les collèges : 44 % du total, réparti entre le chauffage des bâtiments, la production de repas, des trajets des collégiens, et de la fabrication des matériaux constituant les collèges.
- la Voirie et les travaux : 27 % du total, principalement en raison de la production des matériaux de Voirie.

Le Département déjà engagé

- Un engagement matérialisé notamment par la feuille de route « Loiret, la Planète en Tête », qui regroupe actuellement 10 actions phares portées par la collectivité en relation avec les thématiques environnementales. L'action départementale a permis par exemple la réalisation (en cours) des collèges de Pithiviers et de Dadonville, qui seront à énergie positive, et la programmation du chantier du futur bâtiment des Archives Départementales qui sera à très haute performance énergétique. Signe du changement d'approche opéré au niveau de la conception bâtementaire, les deux nouveaux collèges intègrent l'utilisation de matériaux bio-sourcés tels que le l'ossature bois et la paille.
- Par ailleurs, l'ambition du Département sur le plan énergétique est également visible à travers son engagement dans le programme ACTEE CEDRE porté par la FNCCR et EDF, dont il est lauréat, pour la réalisation de diagnostics thermiques et énergétiques dans plus de 100 bâtiments avant 2022. Ces études permettront ainsi la mise en œuvre de travaux de rénovation du patrimoine à grande échelle visant à réduire les consommations et de privilégier les énergies renouvelables, en gardant un œil sur les perspectives offertes par le développement de l'autoconsommation collective.
- D'autres actions ont déjà permis de réduire significativement les émissions du Département. L'institution d'un repas végétarien par semaine en novembre 2019 dans les collèges va permettre de diminuer de 15% les émissions annuelles sur ce poste. Autre initiative importante dans le domaine de l'alimentation, la mise en place de la plate-forme locale d'approvisionnement Approlocal constitue un levier majeur pour réduire l'impact transport lié à l'importation de denrées alimentaires pour les établissements publics (collèges, EHPAD...).
- Enfin, en ce qui concerne la prise en compte de l'impact des déplacements pendulaires, le développement du télétravail ces dernières années est identifié comme un élément moteur de la transition, et peut encore être renforcé (en particulier dans le contexte de l'après-crise, qui a démontré la faisabilité de ce type d'organisation à grande échelle). Pour agir sur les émissions liées aux déplacements des services, l'ambition serait d'équiper le Département d'une flotte d'utilitaires et de véhicules de service 100% EnR (électrique, GNV ou hydrogène vert) à l'horizon 2025.

Une accélération à mener d'ici 10 ans

Le Département du Loiret s'inscrit dans une trajectoire très ambitieuse : passer sous le seuil symbolique des 50 000 t_{éq}CO₂ à l'horizon 2030, ce qui représentera une réduction de plus de 25% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2019 (et plus de 40% par rapport à 1990, au-delà des objectifs annoncés par l'Union Européenne).

En plus des actions déjà engagées, et au vu des postes d'émissions de CO₂ du bilan, le Département complètera son plan d'actions d'ici la fin de l'année 2020 avec notamment les leviers suivants :

- Utiliser lors des projets de rénovation ou des projets neufs des sources d'énergie moins émettrices de CO₂ (bois, réseaux de chaleur,...).

- Analyser l'impact carbone des projets d'infrastructure en amont des projets pour les minimiser.
- Evaluer la possibilité de réduire l'empreinte carbone des repas servis dans les collèges. Une baisse significative des émissions de 15% est déjà acquise par le passage à un repas végétarien par semaine. Elle peut être poursuivie en baissant par exemple la proportion de viande bovine dans les repas, ne serait-ce que de quelques %.
- Réduire la consommation de la flotte de véhicules, en incitant, formant et sensibilisant aux pratiques d'éco-conduite.
- Inciter les collèges à mettre en place des plans de Mobilité pour réduire la part de la voiture individuelle dans les déplacements des collégiens.
- Mettre à jour le Plan de Mobilité du Département pour réduire la part de la voiture individuelle dans les trajets domicile-travail.

III. Une œuvre végétale réalisée sur le parvis de l'Hôtel du Département

Depuis le 2 juin, Rémy Poulin, paysagiste orléanais ayant participé à la dernière édition du festival des jardins éphémères du château de Chaumont-sur-Loire, s'est lancé dans la réalisation d'une œuvre végétale hors normes sur le parvis de l'Hôtel du Département, situé au 15, rue Eugène-Vignat.

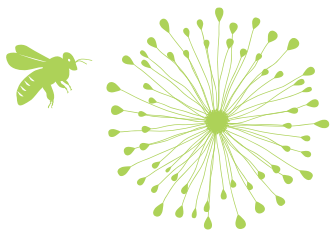
Pour cette réalisation, le paysagiste a reçu l'aide de 16 salariés en insertion professionnelle (au sein des Jardins de la voie Romaine de Pithiviers et d'Abraysie développement).

Cette œuvre a été réalisée avec les plantes achetées dans le cadre de l'aide départementale de 500 000 euros apportée à la filière horticole, secteur d'une importance économique de premier plan dans le Loiret, qui a particulièrement souffert durant la crise sanitaire.

Les vivaces et graminées choisies évoquent la « terre nourricière » et le changement climatique. *« Cette exposition temporaire était un vrai défi. Les plantes font échos au contexte actuel et aux derniers mois durant lesquels les salariés horticoles et les plantes ont souffert »*, souligne Rémy Poulin.

Cette réalisation est également un clin d'œil à la Route de la rose dans le Loiret, vrai atout pour le secteur touristique, et également touché de plein fouet par la crise.

Le jardin éphémère prend place devant le Département jusqu'à l'automne.



Le Loiret s'engage pour la planète



Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • contact.loiret.fr